

Une poudre de qualité standard à prix concurrentiel



ECOPRO

UNE POUDRE DE QUALITÉ STANDARD À PRIX CONCURRENTIEL

La gamme ECOPRO est destinée aux éleveurs qui maîtrisent les conditions de leur élevage et dont les veaux sont moins sensibles et particulièrement résistants.

Cette poudre de **qualité standard** est formulée pour répondre aux **besoins nutritionnels des élevages en bonne santé**. Elle est conçue pour les élevages de **veaux laitiers et viandeux**.

La gamme ECOPRO allie **économie** et **qualité des matières premières**, en garantissant une régularité dans la fabrication. Son équilibre nutritionnel en fait un aliment fiable, digestible et facile à préparer.

www.mamylac.be

MAMYLAC
POUDRE DE LAIT POUR VEAU

Mamylac ECOPRO 50



Cette poudre contient **50 % de poudre de lait écrémé** et 100 % de protéines laitières. Elle procure au veau **l'apport journalier nécessaire en phase de croissance**. MAMYLAC Ecopro 50 est recommandée pour les **élevages Blanc Bleu**. Avec un excellent rapport qualité-prix, elle est un bon choix pour les éleveurs soucieux d'offrir une alimentation saine et équilibrée à leurs veaux tout en **maîtrisant leurs coûts**.

Mamylac ECOPRO 45

Cette poudre contient **45 % de poudre de lait écrémé**. Elle est équilibrée par un apport supplémentaire de protéines végétales. Elle est conçue spécifiquement pour répondre aux besoins nutritionnels du veau durant les phases d'élevage et de sevrage. Sa concentration est particulièrement adaptée aux **élevages laitiers**.

Mamylac ECOPRO 0

Cette poudre de lait est formulée à partir de lactosérum et de protéines végétales. Elle facilite le **sevrage** et le remplacement progressif du lait par une alimentation solide. MAMYLAC Ecopro 0 fournit les protéines végétales et les nutriments nécessaires à cette transition. Elle contient **0 % de lait écrémé**.

QUAND	Du 2e jour jusqu'au sevrage	Du 2e jour jusqu'au sevrage	À partir de 6 semaines jusqu'au sevrage
POUR QUEL ÉLEVAGE	Élevages BBB / laitiers	Élevages BBB / laitiers	Élevages laitiers
QUANTITÉ RECOMMANDÉE	De 5 à 8 litres / jour à partir du 10e jour	De 5 à 8 litres / jour à partir du 10e jour	4 litres / jour en moyenne
TENEUR EN POUVRE DE LAIT ÉCRÉMÉ	50 %	45 %	0 %
ORIGINE DES PROTÉINES	100 % protéines laitières (caséine et lactosérum)	90 % protéines laitières (caséine et lactosérum) 10 % protéines végétales	67 % protéines laitières (lactosérum) 33 % protéines végétales
MICRONUTRIMENTS (acides aminés, oligoéléments, extraits de plantes)	***	***	***
FERMENTS LACTIQUES - 5 SOUCHES	3.3 x 10 ⁹ CFU/kg	3.3 x 10 ⁹ CFU/kg	3.3 x 10 ⁹ CFU/kg
PRÉPARATION	Pour 1 litre de lait : Mélanger minimum 135gr de poudre à 900ml d'eau Toutes nos poudres se diluent à une température de 40° (maximum 50°). Le temps de délayage est de maximum 1 minute.		
POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ DIRECTEMENT NOS CONSEILLERS.			

